

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$5.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

ANNONCES
Première insertion, par ligne... 60.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.04
Une fois la semaine... 0.03
A long terme, conditions spéciales

JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 15 Juillet 1884
QUESTIONS DU JOUR

MESURES PREVENTIVES

Bien que le choléra fasse des ravages à Marseille, Toulon et quelques autres villes de France, il est peu probable, cependant, que nous recevions sa visite, cette année.

Le gouvernement a pris les mesures générales ordinaires pour empêcher son importation et si la température se maintient aussi fraîche le reste de l'été, il n'y a réellement pas de danger pour nous.

Nous ne devons pas cependant cesser de nous tenir sur nos gardes et négliger de prendre les mesures que la prudence nous indique.

La peur est souvent la cause de beaucoup de cas de choléra. Les gens s'effraient, et sont frappés. Nous avons lu dans un journal que le meilleur préventif contre la peur, était une conscience tranquille, et ce journal recommandait en conséquence à ses lecteurs, comme premier moyen préventif de mettre ordre à leurs affaires spirituelles.

Il y a ensuite les mesures de propreté, d'assainissement des demeures et des rues de la ville.

Enfin, les particuliers doivent se surveiller pour prévenir le moindre dérangement intestinal; la teinture de genièvre est employée avec succès pour couper les premières coliques. La modération en toutes choses, de grands soins de propreté, la ventilation, sont des conditions importantes pour éloigner le danger d'invasion.

Dans les cas d'épidémie, la peur a fait souvent commettre bien des fautes, et des fautes déplorables. Dans une de ces grandes épidémies à Québec, un même malade, trois fois compté comme mort, avait été transporté trois fois dans la voiture aux cadavres et avait été sorti trois fois de l'horrible fosse du cimetière des cholériques.

Une personne digne de foi nous a rapporté qu'en 1832 sa sœur avait été enregistrée comme morte. Elle est restée noire et sans signe de vie pendant 30 heures, et a été sauvée par l'héroïque dévouement de sa mère et a survécu ensuite plus de 50 ans. Que de malades encore vivants ont été abandonnés au tombeau!

NOUVEAU LIEUTENANT-GOUVERNEUR
Le bruit court que c'est l'honorable A. A. McDonald qui a été choisi pour succéder au lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard, dont le terme d'office expire le 26 courant.

MÉGANTIC

Table with 3 columns: Name, Langelier, Turgeon. Rows include Inverness, Leeds, Thetford, etc.

Majorité... 41
Ce sont les paroisses anglaises de Leeds et Inverness qui ont donné la majorité à M. Langelier.

PETITES NOTES

Il est mort soixante-cinq personnes du choléra dans les dernières vingt-quatre heures, à Marseille.

M. Leblanc a été élu, hier, dans le comté de Laval par 106 voix de majorité sur son adversaire M. Gaboury.

M. J. T. St. Julien, magistrat stipendaire pour le district d'Ottawa, a épousé, ce matin, Mlle Poupore, fille de M. Poupore, agent des terres de la couronne.

La nomination des candidats à Muskoka a lieu demain. Le mort de M. Roe, rend une nouvelle élection nécessaire à Lennox. La date n'est pas encore fixée.

La Minerve dit que c'est le vrai parti conservateur qui triomphe dans la personne de M. Leblanc, à Laval. L'Etendard de ce matin ne souffle pas mot à ce sujet.

Le procès de M. Henry Bulmer, accusé par M. Davis d'avoir profité de sa position comme directeur de la banque d'Echange pour retirer certains dépôts se poursuit actuellement, à Montréal.

La commission royale siège à Toronto. M. McKim a été entendu. Son témoignage est une répétition de celui donné devant la cour de police. M. Awrey, député, M. Fenton, avocat de la couronne, et M. Denison, magistrat de police, ont aussi été examinés.

L'agitation est extrême en Angleterre au sujet du rejet du bill des franchises par la Chambre des Lords, et des révélations faites par M. Gladstone touchant un compromis par lequel il était entendu que le bill serait rejeté.

Nos lecteurs verront par nos dépêches que l'Europe est loin d'être tranquille. Le choléra continue à jurer ses ravages, les têtes chaudes de Paris vont créer de nouveaux embarras au gouvernement français avec la Prusse, on redoute de nouvelles émeutes en Angleterre entre orangistes et nationaux, et à Rome la radicaillerie a voulu entrer dans l'église Saint-Pierre pendant le service anniversaire de Pie IX.

LA GRÈVE DES TYPOGRAPHES

La grève des typographes se poursuit toujours à Toronto. L'Union typographique et le Mail tiennent chacun mordicus à leurs conditions. Les typographes de Rochester qui ont quitté l'ouvrage au Mail sont repartis pour leurs foyers. Cette défection n'empêche pas cependant le Mail de paraître avec ses huit pages ordinaires.

Le Globe a conservé tous ses ouvriers qu'il fait surveiller attentivement afin qu'ils ne soient pas embauchés par les gens de l'Union à désertir l'ouvrage. Le Mail a des agents par tout le pays qui lui engagent des typographes, et M. Buntin est parti pour l'Angleterre dans ce but.

LA CROIX, L'ÉPÉE ET LA CHARRUE

A l'occasion des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, M. Chs. Thibault, secrétaire des arbitres fédéraux a été appelé à prononcer un discours au pique-nique qui a eu lieu sur l'île Sainte-Hélène. M. Thibault avait pris pour sujet de son discours "la croix, l'épée et la charrue."

Voilà les trois symboles du peuple canadien. La croix est le signe du salut; l'épée, celui du pouvoir; la charrue, celui du travail du sol.

Ces trois symboles représentent trois nécessités: 1o. celle de se sauver, 2o. de se protéger, 3o. de se sustenter.

C'est donc une trinité de moyens qui se résume en une unité de salut. Tous ces instruments sont construits sur le même modèle: La croix étend ses bras dans l'air, au-dessus de l'homme, pour lui indiquer le ciel.

L'épée, faite en croix, se place au côté de l'homme pour le protéger. Le soc de la charrue, aussi façonné en croix, déchire la terre sous les pas de l'homme pour lui assurer son existence.

Ces trois symboles correspondent aux trois vertus célestes de Foi, d'Espérance et de Charité. Toute la religion est là.

Par la croix l'on s'élève au ciel; par l'épée, l'on défend sa vie; par la charrue, l'on assure son bien-être. Le sang du Juste, en coulant sur la croix, a sauvé le monde.

Le sang justement répandu sauve un peuple. La rosée, descendue sur le sillon du labourer, fertilise le sol.

Ainsi la croix est l'instrument type; l'épée et la charrue en sont de vrais modèles. Dieu qui aime le peuple canadien à cause de sa foi, de sa loyauté et son amour du ciel lui a assuré le salut par la croix, la protection par l'épée et l'abondance par la charrue.

Qui notre origine a été protégée par la croix; notre passé par l'épée; que la charrue assure notre avenir.

Soyons donc, Français de ce pays, ou frères de l'exil, ce que nos pères ont été: apôtres, soldats et travailleurs.

Voilà les conditions essentielles de notre avenir et de notre prospérité sur la terre d'Amérique.

LA Foudre à INVERNESS

La semaine dernière nous avons vu ici un orage comme on en voit guère, et qui a laissé des traces de son passage. Ainsi la foudre a pénétré dans la maison de M. Bilo deau par la cheminée et a réduit le poêle en poussière. Elle a ensuite frappé une poutre qui régnait de l'un à l'autre bout de la maison, et l'a littéralement hachée en éclats de la grosseur d'une alouette.

En suite elle s'est amusée avec le plancher de la maison dont elle a soulevé et réuni en tas toutes les planches. Dans le sous-sol une douzaine de personnes assises ont eu les pieds de leurs chaises coupés sous eux, puis elle est sortie, pratiquant une énorme brèche dans l'assolage et une tranchée dans la cour.

Les personnes de la maison ont été renversées, la vaisselle et les carreaux brisés en mille morceaux, la lampe éteinte; en un mot c'était une vraie dévastation, et tous se étaient pour s'assurer qu'ils n'étaient pas morts, quant tout à coup retentit un nouveau et formidable coup de tonnerre.

La foudre venait de frapper la colline derrière la maison, et de pratiquer dans son flanc une immense déchirure. Un troisième coup de foudre succédant à un court intervalle aux deux premiers, tuait un cheval de prix non loin du théâtre de ses premiers exploits. Le Pionnier.

EST-CE BIEN LE CAS?

Tous les marchands de la campagne et de la ville, mais surtout la classe ouvrière, se disent qu'il faut aller chez J. B. C. Dunn, coin des rues Dalhousie et St. André, pour acheter les épicerie, vins et liqueurs de premier choix, à des prix qui défient toute compétition. Il n'a pas d'égal pour son bon marché.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

—A Witford, Pe, Geo. J. Schmidlin, condamné à mort, pour le meurtre de Fran Hevitz, s'est pendu dans son cachot.

—Wm Fair et John McCononghey, se sont battus au poing, samedi soir, près de Pittsburg, dans le but de régler une vieille difficulté. McCononghey a été le vainqueur. Fair est tombé 32 fois, sous le coup de son adversaire. Il est sérieusement puni.

—Marshall, le faussaire anglais, qui avait été arrêté à Chicago pour avoir essayé de faire passer un billet contrefait de £50 de la banque d'Angleterre a réussi à s'échapper de la station de police grâce à la complicité d'un de ses amis qui s'était procuré des fausses clefs.

—Un vieillard de Stonington, Conn., âgé de 85 ans et sourd depuis plus de 40 ans, a été agréablement surpris un de ces derniers matins lorsqu'il s'est levé et a pu entendre aussi bien qu'à l'âge de 15 ans. Quel dommage que cette faveur du Très Haut m'arrive si tard! s'est écrié le pauvre vieillard.

DIAMOND DYES

Ces teintures merveilleuses ont presque entièrement supplanté, pour l'usage des familles, toutes autres teintures, étrangères ou domestiques.

Les jours de la cuve à l'indigo, à la cochenille, à la garance, au bois de campêche, sont aujourd'hui du domaine du passé.

Nous garantissons que ces teintures teindront plus d'étoffe, paquet pour paquet, que toute autre teinture qui ait jamais été fabriquée, et donnera des couleurs plus brillantes et plus durables. Les teintures à l'ancienne façon ne peuvent pas être comparées à celles-ci sur le rapport de la qualité et du bon marché.

PELERINAGE

A Ste-ANNE de BEAUPRE LUNDI, 21 JUILLET 1884 Avec l'approbation de Mgr J. T. Duhamel.

DEPART DU TRAIN A 2 00 P.M.

Le trajet se fera par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Montréal de Montréal à Québec par le vapeur Canada, et de Québec à Ste-Anne par les vapeurs Brothers et St. Louis.

PRIX DU BILLET ALLER ET RETOUR

\$3.00 Les personnes désireuses de passer quelques temps à Québec pourront obtenir des billets de passage comme suit: A MONTREAL Pour 15 jours \$4.00 Pour un mois \$5.00 A QUEBEC Pour 15 jours \$5.00 Pour un mois \$6.00

L'on pourra se procurer des cabines de \$1 à \$4 en s'adressant à l'évêché. Les repas seront servis à bord du "Canada" pour 25 centimes. Le nombre de billets est limité. J. A. SLOAN, Ptre.

Vente par Encan de Propriété Immobilière

J'ai reçu instruction de vendre par encan public, la maison à deux logements, Nos 582 et 594, rue St. Patrice, avec le lot, 36 x 200 pieds, jardin et fruits sur le dit lot; la vente se fera sur les lieux LE 17 JUILLET, 1884 à 2 heures de l'après-midi. Le titre est parfait. Les conditions seront données le jour de la vente. H. T. HOWARD, Encanteur. 15

Chaises Verandas

LE CHOIX LE PLUS NOUVEAU EN CHAISES POUR VERANDAS SE TROUVE AUX MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 88 RUE RIDEAU. JACOB ERBATT.

B. G.

Je viens justement d'ouvrir une caisse de très jolis chapeaux en paille.

Il n'y en a que trois douzaines, mais ce sont de petits bijoux.

Ce sont les derniers de la saison. R. J. DEVLIN.

P. S.—Il ne me rest plus que quelques heaumes (helmets).

Messieurs,

Nous offrons en vente quarante douzaines de chemises en couleur (tout toile) à \$1.10 la pièce. Le prix régulier est de \$2.00. C'est le plus grand avantage qui ait jamais été offert en fait de chemises. Chemises blanches à \$1.00, dont le prix était de \$1.50.

Nous offrons ces chemises à meilleur marché que les prix de la manufacture.

Sous-vêtements de tous les prix, depuis 25 centimes et plus.

Conditions comptant.

UN SEUL PRIX.

BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

C'est le bon moment

J'offre une REDUCTION GENERALE SUR TOUS LES CHAPEAUX ACTUELLEMENT EN MAGASIN C'EST LE MOMENT D'EN PROFITER

J'ai aussi un assortiment complet de Pardessus en Caoutchouc, Parapluies, etc. H. L. COTE 128, Rue Rideau.

N. B.—Assortiment nouveau d'ouvrages faits par les sauvages. MENAGE A VENDRE

Sera vendu par encan, le 21 courant, ou à vente privée, au gré des acheteurs d'ici à cette date, un aménagement de maison complet, au numéro 401, rue St. Patrice.

L'aménagement de salon est couvert; il y a un magnifique glacière, un bain, poêles de passage, de cuisine, vaisselle, ferblanteries, etc. Les effets seront visibles à toute heure de la journée, chez madame Groleau, 401 St. Patrice, Ottawa.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATENES, CRUCIFIX, OSTENSOIRES, BURETTES, ENCENSOIERS, CHANDELIERES, Et autres ornements d'autels. Calices et Ciboures dorés au vermillon, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS Ottawa, 29 janvier 1883. 1a.

Aux Inventeurs

J. Coursole & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Inventeurs Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. B. P.—Boîte 65, 24 PAV 1883

DEPARTEMENT de la MILICE Des soumissions cachetées marquées sur le coin gauche de l'enveloppe, "Soumissions pour accoutrements militaires et fournitures générales de magasins" et adressées à l'honorable ministre de la Milice et de la Défense, seront reçues jusqu'à Lundi midi, 11 Août, 1884.

On pourra obtenir des blancs imprimés de soumissions contenant des détails complets, à Ottawa, et aux magasins militaires suivants où l'on peut voir aussi des patrons de tous les articles, savoir: aux bureaux des surintendants des magasins à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec, et St. Jean de Nouveau-Brunswick.

Les soumissions non accompagnées d'échantillons cachetés venant du département ou d'échantillons spéciaux, ne seront pas reçues. Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est pas faite sur les formules imprimées fournies par le département.

Les matériaux de tous les articles devront être de fabrication canadienne, et travaillés par des ouvriers canadiens. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque canadienne accepté égal à dix pour cent de la valeur totale des articles offerts dans la soumission, et ce chèque sera soustrait si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. C. EUG. PANET, Député-ministre de la Milice et de la Défense Ottawa, 4 Juillet, 1884.